

Compte-rendu du Conseil d'Établissement Du 29 mars 2018

Début à 17h 35

Secrétaire de séance : Mme Alingué Elodia

Personnes présentes : 12

Nombre de votants : 11

- **Validation des comptes-rendus des conseils d'école du 09/11/2017 et conseil d'établissement du 16/11/2017**

Pas de rajout ni proposition de modification par les membres.

Nombre de votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- **Validation du Compte-rendu du conseil d'école du primaire du mardi 13/03/2018**

Nombre de votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- **Budget prévisionnel 2018**

- Budget équilibré pour l'année 2018
- Augmentation des frais d'écolage pour la rentrée 2018-2019
- Restriction budgétaire sur plusieurs postes : investissements (travaux, immobiliers...), acquisition (achat,..)

- **Structures et effectifs R2018**

Il n'y aura plus de séries : elles seront remplacées par des disciplines majeures choisies en septembre 2019 dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021

La Présidente pose la question de savoir si les dédoublements sont nécessaires au vu des effectifs d'élèves en classe ?

Un professeur souligne l'importance des dédoublements dans les matières majeures notamment au lycée. Un autre professeur souligne le fait de ne pas avoir besoin pour sa matière des dédoublements que cela soit pour le lycée ou le collège car le programme de sa matière est énorme.

La présidente propose que le sujet des dédoublements soit étudié en conseil pédagogique le 09 avril 2018

- **Point sur le recrutement des professeurs**

2 postes sont à pourvoir pour la rentrée scolaire 2018-2019

3 postes à pourvoir pour le départ à la retraite de 3 ASEM en maternelle

2 départs volontaires en contrat local

Un parent délégué pose la question de savoir quel est le diplôme requis pour postuler en tant qu'ASEM ? Le directeur répond que le niveau bac est exigé.

4 postes de résidents à pourvoir, 1 poste pourvu

- **Organisation inscriptions et réinscriptions**

La présidente informe le conseil d'établissement que la campagne d'inscription et de réinscription va se dérouler selon le planning ci-dessous

▶ Du 16 avril au 18 mai 2018 : Inscription pour les élèves français, élèves du réseau AEFÉ ou venant de France

▶ Du 16 avril au 18 mai 2018 : Retrait et Dépôt de dossiers pour les élèves hors réseau AEFÉ et non français

▶ A partir du 23 avril 2018 : Réinscriptions pour les élèves du LFM



par la Distribution des dossiers

► Du 14 au 18 mai 2018 Retour des dossiers et paiement au secrétariat et à la comptabilité
Inscriptions hors délais : semaine du 25 juin 2018 selon places disponibles et tests .

La totalité des frais de scolarité de l'année en cours devra être totalement acquittée avant toute réinscription au lycée Français Montaigne.

La question de savoir comment faire rentrer les élèves qui ne viennent pas du réseau AEFÉ ou de France, au Lycée Français Montaigne ?

La réflexion est lancée :

- Test par niveau pour une intégration au lycée Français Montaigne par ordre de classement selon les places disponibles comme l'a toujours fait le Lycée ou abandon des tests pour d'autres critères de sélection ?
- Intégration des élèves issus du système tchadien avec des groupes de soutien en Français. Qui payera la facture de ses heures supplémentaires ? Les parents, l'APE,... ? Les salles 15 et 16 pourront alors servir pour ces cours de soutien scolaire pour le primaire ainsi que le secondaire.
- Faire uniquement des tests de français ?
- Privilégier les fratries, tout en sachant que le Lycée Français Montaigne est une petite structure et que les places sont très vite limitées ?
- Un professeur du secondaire souligne le fait que les élèves venant des écoles locales et ayant réussi le test du concours d'excellence sont très brillants et qu'il est important de les avoir parmi nous.
- La proposition est de faire uniquement des tests en Français et Mathématiques en élémentaire et de privilégier les fratries

• Calendrier scolaire 2018-2019

Le calendrier proposé par la Zone Afrique Centrale (ZAC) est un calendrier commun afin de pouvoir mettre en place le Plan régional de formation (PFCEP). Il nous propose ainsi une pré rentrée pour le 31 Aout 2018.

La Présidente souligne le fait qu'une pré rentrée à cette date est compliquée administrativement et obligerait la DAF à effectuer une paye fin aout pour un jour.

Afin d'avoir un calendrier équilibré, le conseil d'école réuni le 13 Mars 2018 propose donc :

Une pré rentrée le samedi 1^{er} septembre 2018 ou une pré rentrée le lundi 3 Septembre 2018 avec un samedi travaillé qui sera rajouté (le 8 juin 2019 ?)

Le CE passe au vote pour une pré rentrée le 1^{er} septembre

Nombre de votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

• Fin d'année 2017-2018

Afin que les examens de baccalauréat, EAF ET DNB puissent se faire dans de bonnes conditions et dans le silence, la présidente propose le calendrier suivant sur l'arrêt des cours de certaines classes

- 1^{er} Juin 2018 arrêt des cours des Terminales à 12h30
- 4 Juin 2018, arrêt des cours des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère} à 17h00
- 13 Juin 2018, reprise des cours des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}
- 15 Juin 2018, arrêt des cours des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}
- 20 Juin 2018, reprise des cours des 6^{ème}, 5^{ème}
- 5 Juillet 2018 arrêt des cours des 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 2^{nde} à 17h00

Un parent d'élève et un enseignant proposent que les élèves de 3^{ème} puissent continuer les cours jusqu'aux épreuves du DNB. Après discussion, il est décidé que les élèves de 3^{ème} et 2^{nde} auront cours dans les salles du rez de chaussée pendant les examens.



Un professeur demande s'il n'est pas possible que les examens se passent dans un lieu autre que le lycée ?

La Daf de répondre que cela avait été proposé les années précédentes plus précisément que les examens se passent à la Résidence, mais l'acheminement des sujets était délicat. La COCAC propose alors les locaux de l'IFT. L'équipe pédagogique rappelle que les professeurs qui seront de surveillance lors des examens ont aussi des cours à assumer, que certains parents pourraient trouver « bizarre » de faire les examens ailleurs qu'au Lycée.

La présidente de rajouter que le chef de centre doit être à proximité en cas de problème .Il faudrait aussi avoir un responsable de TIGO à proximité pour être sûr d'avoir une bonne connexion internet. En conclusion cela n'est pas possible cette année car cela demande une grande organisation logistique plus une dérogation du centre d'examen, il ne faut pas prendre de risque pour cette année. Il a été décidé de faire venir 2 classes de 2 niveaux dans les 4 salles du rez-de-chaussée et de laisser le 1^{er} étage aux examens.

- **Divers**

Projets

- Echecs : participation du primaire à Lomé au Tournoi de zone
- Fête de fin d'année primaire pour le 28 juin 2018 et kermesse le 27 et 29 juin 2018
- Semaine des maths du 26 au 31 Mars 2018
- Projet CVL bal de fin d'année pour le 14 avril mais l'échéance est trop courte pour une réalisation effective
- Voyage en Italie : 24 élèves + 2 accompagnateurs
- Groupe électrogène : un voyant lumineux doit être installé afin de savoir lorsque l'électricité revient (un devis a déjà été fait)
- Poubelles : les poubelles posent problème car les agents de la mairie ne viennent pas souvent enlever les ordures. Il y a 20 poubelles à vider 2 fois par semaine Doit-on faire appel à une société privée ? Les ¾ des poubelles sont remplis de feuilles. Un professeur propose de faire une activité composte afin de faire un potager.

Levée de la séance à 19h40

Le chef d'établissement



le secrétaire de séance

Alingé ELODIA

